



COMMUNIQUE CONJOINT CEEAC/UNOCA SUR LA SITUATION EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

La CEEAC et l'ONU réaffirment leur soutien aux initiatives en faveur d'une paix durable en RCA

1. Le Secrétaire général de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), M. Ahmad ALLAM-MI, et le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA), M. François Louncény FALL, ont entrepris une mission conjointe en République centrafricaine (RCA) du 15 au 17 mars 2018. Durant ce séjour, ils ont été reçus en audience par les autorités centrafricaines, notamment le Président de la République, Son Excellence Professeur Faustin Archange TOUADERA, le Président de l'Assemblée nationale, Honorable Abdou Karim MECKASSOUA, le Premier Ministre, Son Excellence Professeur Simplicie Mathieu SARANDJI, et le Ministre des Affaires étrangères, Son Excellence Monsieur Charles Arnel DOUBANE. Ils ont aussi eu des séances de travail avec le Panel des Facilitateurs de l'Initiative africaine pour la paix et la réconciliation en RCA, le corps diplomatique, le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations en RCA et Chef de la Mission multidimensionnelle intégrée de stabilisation des Nations Unies en Centrafrique (MINUSCA), ainsi qu'avec des représentants de la société civile et des principales confessions religieuses.
2. La visite a permis de réaffirmer le soutien de la CEEAC et des Nations Unies à l'Initiative africaine pour la paix et la réconciliation en RCA et de lancer un appel en faveur de la cessation immédiate des violences et des hostilités en RCA. A cet égard, le Secrétaire général de la CEEAC et le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique centrale ont vivement condamné la persistance des attaques contre la population civile, le personnel humanitaire et les casques bleus de la MINUSCA, en dépit des efforts en cours pour ramener la paix et la stabilité dans ce pays. Ils ont invité toutes les parties au conflit à déposer les armes et à s'engager de bonne foi dans la recherche d'une solution pacifique à la crise, dans le cadre de l'Initiative africaine pour la paix et la réconciliation en RCA.
3. Le Secrétaire général de la CEEAC et le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique centrale ont saisi cette occasion pour féliciter le Panel des Facilitateurs pour les progrès accomplis dans la mise en œuvre de sa feuille de route. Ils l'encouragent à poursuivre et à conclure dans les meilleurs délais ses contacts avec tous les protagonistes en vue d'une résolution rapide et définitive de la crise en RCA. Ils appellent l'Union africaine, les organisations intergouvernementales et les pays de la sous-région, ainsi que les partenaires internationaux, à lui apporter l'appui nécessaire.
4. Le Secrétaire général de la CEEAC et le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique centrale ont réitéré leur détermination à continuer à travailler de concert pour accompagner ces efforts et pour contribuer au développement de la RCA, y compris à travers des actions de plaidoyer auprès des partenaires régionaux et internationaux.
5. Dans cette perspective, ils ont une fois de plus salué les engagements pris par les partenaires vis-à-vis de la RCA, notamment lors de la table ronde de bailleurs de fonds tenue à Bruxelles en novembre 2016. Ils encouragent les partenaires à traduire ces engagements dans les faits afin de permettre au Gouvernement centrafricain de relever les défis politiques, socio-économiques, institutionnels et sécuritaires auxquels la RCA est confrontée, et de fournir aux populations les services sociaux de base.
6. Par ailleurs, le Secrétaire général de la CEEAC et le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique centrale ont rappelé la pertinence de la Déclaration sur la RCA adoptée le 8 décembre 2017 lors de la 45^e réunion du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC) tenue à Kigali, au Rwanda. La Déclaration souligne la nécessité d'une forte implication des partenaires régionaux et internationaux « pour que le Conseil de sécurité poursuive l'allègement de l'embargo sur les armes en vue de l'équipement et du réarmement des Forces armées centrafricaines (FACA) et encourage la MINUSCA à soutenir la restauration de l'autorité de l'Etat sur l'ensemble du territoire national ».

Fait à Bangui, le 17 mars 2018